

Récapitulatif des documents à fournir pour les inscriptions scolaires dans l'école de secteur

Service vie scolaire de la Ville de SAINT-DIZIER
Cité administrative – 12 rue de la Commune de Paris - 03.25.07.79.55
ouvert du Lundi au Vendredi
8H 30 à 12H 00 - 13H 30 à 17H 30

Première inscription scolaire

DOCUMENTS à présenter :

- * Copie du livret de famille, page parents et page enfant (copie du jugement en cas de divorce ou de séparation précisant l'autorité parentale et la résidence habituelle de l'enfant).
- * Copie d'une quittance récente de loyer ou d'E.D.F.
- * Copie de toutes les pages de vaccinations du carnet de santé de l'enfant.

Passage en CP

- * Copie du livret de famille, page parents et page enfant (copie du jugement en cas de divorce ou de séparation précisant l'autorité parentale et la résidence habituelle de l'enfant)
- * Copie d'une quittance récente de loyer ou d'E.D.F.

Changement d'école en cours d'année scolaire ou à la rentrée

- * Copie du livret de famille, page parents et page enfant (copie du jugement en cas de divorce ou de séparation précisant l'autorité parentale et la résidence habituelle de l'enfant).
- * Copie d'une quittance récente de loyer ou d'E.D.F.
- * Certificat de radiation.